

**L'ÉCOLE DE L'ESCRIME:
PÉTIT MANUEL PRATIQUE
À L'USAGE DE L'ARMÉE:
SUIVI DU CODE DU DUEL**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649540587

L'école de L'escrime: Petit Manuel Pratique à L'usage de L'armée: Suivi du Code du Duel by J.-A. Blot

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

J.-A. BLOT

**L'ÉCOLE DE L'ESCRIME:
PÉTIT MANUEL PRATIQUE
À L'USAGE DE L'ARMÉE:
SUIVI DU CODE DU DUEL**

L'ÉCOLE DE L'ESCRIME

NOTE PRÉLIMINAIRE

I. Je n'ai pas d'autre but, en présentant à l'armée ce manuel pratique de l'escrime, que de contribuer à mettre de l'uniformité dans les leçons des maîtres d'armes de régiment. J'en ai moi-même rempli les fonctions, et j'ai reconnu la nécessité d'un enseignement typique et régulier. Je me suis donc attaché, en détaillant les principes usuels de l'escrime, à les présenter sous une forme de commandement, et me modelant sur l'école du soldat, j'ai employé les divisions connues en temps et mouvements. Au moment de faire paraître ce petit livre, j'ai appris que j'avais été devancé par la publication d'un ouvrage inspiré par M. Bénard, professeur d'armes, et ayant pour effet d'introduire dans la démonstration de l'escrime une nouvelle méthode. L'auteur lui donne le nom d'escrime *simultanée*. Elle consiste surtout à enseigner plusieurs élèves à la fois. M. Bénard obtint d'a-

voir à sa disposition un certain nombre de soldats tirés des régiments en garnison à Paris, et fut autorisé à faire sur ces élèves l'expérience de son innovation. Mais le résultat ne répondit pas à ses espérances, et on fut obligé de revenir à la pratique suivie jusqu'alors. Elle est, en effet, la seule possible.

II. Il y a cinquante ans que je professe l'escrime soit au service militaire, soit dans des leçons particulières. J'ai collaboré avec M. Fillias, maître d'armes distingué au 1^{er} régiment de la garde royale; en 1824 avec M. Lebrun, le plus fort gaucher de son temps; enfin avec M. Mathieu Coulon, un des plus habiles démonstrateurs que j'aie connus. A cette époque, l'escrime était représentée par des hommes intelligents, qui en comprenaient l'importance et désiraient vivement la remettre en honneur. Ils regrettaient qu'il fût permis au premier venu de s'emparer du titre de maître d'armes. Sans doute nous n'étions plus au temps où des édits royaux (1567, 1585) réglementaient notre maîtrise, créaient des académies d'armes, et accordaient même la noblesse à des maîtres en fait d'armes. Mais encore pouvait-on tenter de relever la profession en établissant entre ses adeptes une solidarité de talent et de caractère. C'est ce que voulurent les maîtres qui, en 1827, fondèrent à Paris la Société d'armes. C'était une manière d'académie avec ses séances, ses travaux mis en commun, et en outre une société de secours mutuels organisée pour le soulagement des confrères pauvres et malheureux. La présidence en fut offerte à M. Bertrand fils, comme une récompense de son beau et rapide talent. Les principaux membres étaient MM. Bertrand père, Lebrun, Charlemagne, Mathieu Coulon, Fillias et Gomard fils, etc., etc. J'en faisis partie moi-même comme membre et comme secrétaire. Nous recueillîmes bientôt les fruits de cette combinaison. La fréquentation des anciens profitait aux jeunes. Les études étaient plus sérieuses, plus fortes; les assauts plus intéressants pour

les amateurs, la profession enfin y gagnait de toutes les manières.

La révolution de 1830 fut l'occasion de la dissolution de cette société que je regrette encore, et que je voudrais voir renaître.

III. C'est au milieu de ces travaux que je me suis affermi dans les principes que je veux ici transmettre à l'armée en peu de lignes.

Il est d'usage au régiment qu'il n'y ait pas de salle d'armes le samedi. Pourquoi, ce jour-là, le maître d'armes ne réunirait-il pas ses prévôts pour les exacerer à donner leçon et leur faire répéter de mémoire une page ou deux d'une théorie d'escrime arrangée pour leur instruction ?

IV. Je me suis efforcé d'être aussi clair que possible dans mes démonstrations. Je les ai fait suivre d'observations portant tantôt sur les conséquences des principes, tantôt sur l'emploi impropre de certains termes, ou sur l'incurie avec laquelle le maître les prononce, sans en donner l'explication. Ainsi on commandera *une, deux, trois*, sans dire que ce mot indique le trompement de deux parades simples ; ou un *double dégagement*, sans considérer qu'il ne peut jamais y avoir qu'un dégagement suivi d'un autre mouvement comme le trompement d'un contre.

V. En un mot, l'escrime est un art aussi difficile que noble. La méthode y est indispensable, et le respect des anciens principes de toute nécessité. C'est ce qu'avaient compris nos prédécesseurs. Aujourd'hui ces principes sont abandonnés ; c'est un grand tort, il faut revenir à la tenue sévère, à l'observation rigoureuse des règles ; et nous rendrons sans doute quelque éclat à une carrière qui peut ne pas être sans illustration.

PREMIÈRE SECTION

EXPOSITION DES PRINCIPES

PREMIÈRE PARTIE

POSITIONS ET DÉVELOPPEMENT DU CORPS

1^{re} LEÇON

MANIÈRE DE PLACER LES ÉLÈVES EN GARDE EN TROIS POSITIONS

1^{re} POSITION

1. Le talon du pied droit devant le talon du pied gauche, les deux pieds formant l'équerre et joints ensemble, les genoux tournés en dehors, les jarrets tendus, les hanches également rentrées, les épaules basses, la tête droite sans roideur, le corps effacé de manière à ce qu'il ne présente qu'un quart de profil, les bras tombant naturellement, le droit vis-à-vis la cuisse droite et le gauche vis-à-vis la cuisse gauche.

2^e POSITION

2. Le maître ayant donné à l'élève la première position, lui apprend à tenir un fleuret. A cet effet, il le lui place

dans la main droite de la manière suivante : la poignée embrassée par les quatre doigts, et le pouce, qui doit être allongé sur le plat, à un centimètre de la garde, et sur la partie convexe ; ensuite il lui fait placer le fleuret le long de la cuisse gauche, et saisir la lame de la main gauche, entre le pouce et le premier doigt, près de la garde, les bras allongés.

3. Le maître s'assure que l'élève est bien affermi dans ses positions ; il lui commande d'enlever les deux bras jusqu'à la hauteur de la tête, de lâcher le fleuret de la main gauche qui reste en l'air, le bras gauche formant un cercle, la main ouverte, les quatre doigts joints et à hauteur de la tête ; il lui fait placer la main droite vis-à-vis le sein droit, le bras un peu ployé, la pointe à hauteur et vis-à-vis des yeux, la main partageant le corps en deux, le coude rentré ; la main droite se trouve alors en position moyenne, le pouce en dessus.

3^e POSITION OU LA GARDE

4. Le maître commande à l'élève de ployer sur les deux jarrets, toujours en conservant ses positions, de porter le pied droit en avant, environ à 43 centimètres du talon gauche (suivant la taille de l'homme), de manière que le genou droit soit perpendiculaire à la boucle du pied droit, et le genou gauche également perpendiculaire à la pointe du pied gauche. Le corps doit être bien droit.

*Observation sur les gardes offensives
ou défensives.*

5. La troisième position ayant pour but d'être en garde à tout événement, on ne doit, quand on l'a prise, se laisser surprendre d'aucune manière, soit qu'on ait à parer les coups de l'adversaire, soit qu'on ait à l'attaquer. La garde est donc ou offensive ou défensive.

2^e LEÇON

DE LA MARCHÉ EN AVANT

6. Le maître expliquera à l'élève la manière de marcher en avant; le pied droit doit se porter en avant du pied gauche, et le pied gauche suivre le pied droit à la distance observée dans la garde, à peu près 42 centimètres. Il faut éviter de se croiser, c'est-à-dire de porter le pied trop à droite ou trop à gauche, ce qui entraînerait infailliblement la perte de l'équilibre. Quelques pas faits suivant cette méthode familiariseront l'élève avec la marche en avant.

DE LA MARCHÉ EN ARRIÈRE OU RETRAITE

7. Le maître indiquera comme il suit le mécanisme de la marche en arrière. L'élève étant en garde doit porter le pied gauche d'un grand pas en arrière, puis le pied droit. Le maître veillera à ce que le corps conserve ses positions et les talons leurs distances (à peu près 42 centimètres).

Observation.

8. La marche en avant a lieu pour se mettre à portée de l'adversaire, parce qu'il arrive qu'il soit trop loin pour être attaqué. Il faut marcher sur lui à petits pas et avec prudence, parce qu'il peut sur votre marche tirer le coup d'arrêt (nous verrons plus tard ce que c'est que le coup d'arrêt). Il faut chercher à s'emparer de son fleuret en marchant et ne faire aucune feinte sans attaquer l'épée par un battement, parce que si l'adversaire veut faire une tension ou prendre le temps d'arrêt, c'est le moyen de le prévenir (le maître expliquera plus tard les battements et les tensions).

9. La marche en arrière, au contraire de la marche en avant, a lieu pour se mettre promptement hors de portée au moyen d'un grand pas, ou même d'un saut en arrière, et fuir un danger pressant. Marcher en arrière se dit aussi rompre.

10. Quelquefois l'on rompt pour attirer l'adversaire et le faire marcher en avant; s'il fait la moindre faute, on en profite pour prendre un temps d'arrêt.

11. Ou bien, si la partie adverse est supérieure en vitesse, on rompt en parant l'attaque.

3^e LEÇON

DES PASSÉS EN AVANT

12. Lorsque le maître est assuré que l'élève sait bien marcher et rompre sans se croiser, et qu'il est parfaite-